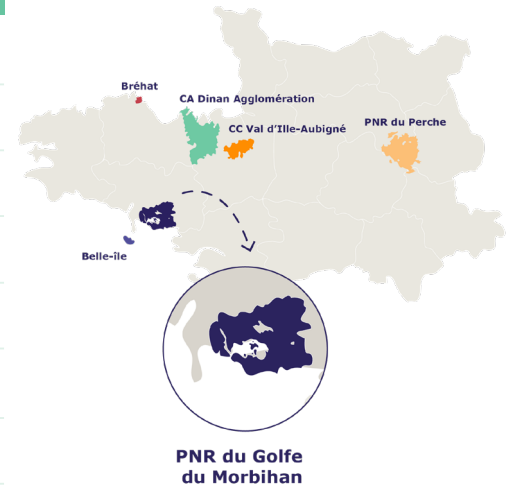


PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN (PNR)

Localisation	Région Bretagne
Nombre de communes	33 (min : 1 / max : 88)*
Superficie	703 km ² (min : 3 km ² / max : 1941 km ²)*
Nombre d'habitants	184 638 (min : 350 / max : 186 965)*
Part de la Surface Agricole Utile (SAU) du territoire	43% (min : 12% / max : 78%)*
Nombre d'exploitations agricoles	483 (min : 5 / max : 1464)*
Part des exploitations agricoles en Bio	19% (min : 5% / max : 40%)*
Part des agriculteurs partant en retraite dans les 5 prochaines années	14% (min : 14% / max : 26%)*
Part de résidences secondaires	22,8% (min : 15,4% / max : 72%)*

*Données générales : écart de données minimum et maximum



Dynamique agricole et alimentaire



Identité agricole et dynamiques

Représentant 0,5 % de la population, les agriculteurs sont majoritairement en polyculture-élevage notamment bovin lait. La surface allouée à la production agricole est proche de la moyenne nationale. L'enjeu important est l'évolution de pratiques notamment au regard de la qualité de l'eau. Il existe de nouveaux profils dans les projets d'installations, il n'est pas rare de voir des orientations vers le maraîchage, les petites productions laitières ou encore les plantes aromatiques et médicinales.

Les producteurs en circuits courts représentent près de 28 % et en agriculture biologique environ 19 %.



Stratégie alimentaire et place de la gouvernance institutionnelle

Créé en 2014, le PNR a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Les enjeux agricoles apparaissent dans la charte (article 27) à travers la mention du maintien d'une agriculture durable, et l'alimentation n'est pas inscrite directement. Le dialogue territorial sur l'alimentation a été initié à partir de 2019 avec le recensement des initiatives pour la transition agricole et alimentaire (inventaire méthode RE-

Le PNR vise à préserver un espace naturel menacé par l'urbanisation et la pression touristique.

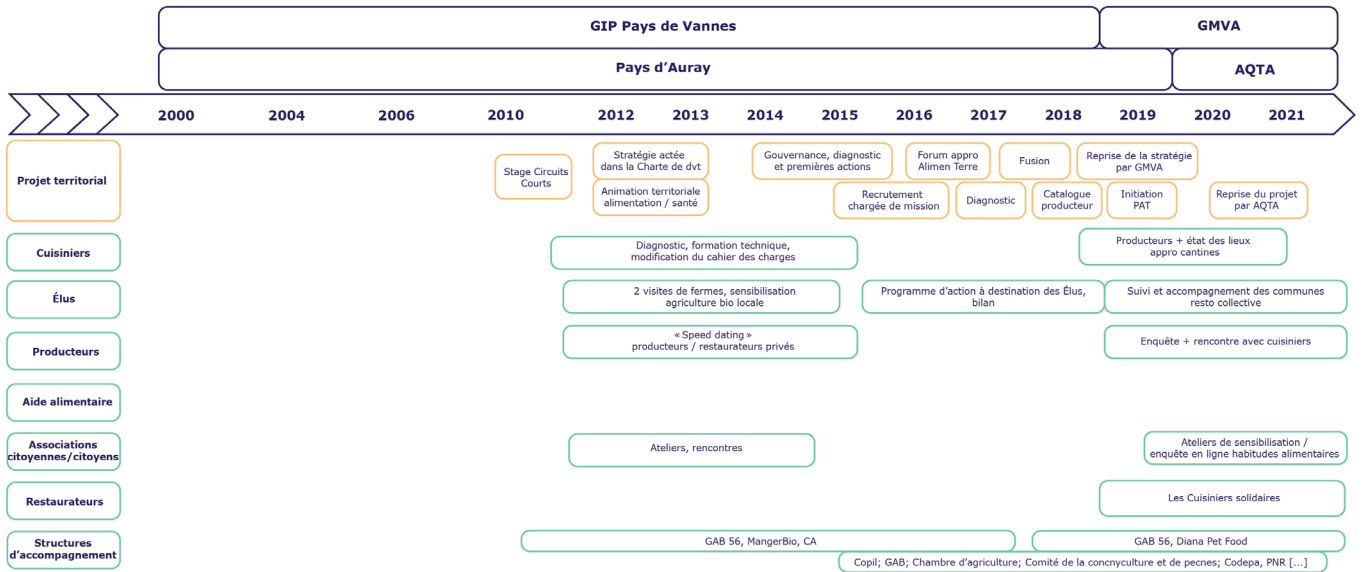
SOLIS) puis à partir de 2020 avec le projet Campagne des Paysages AFTERRRES2050. Ce projet vise à enclencher sur le territoire une réflexion sur les changements de pratiques. Le PNR en partenariat avec deux des intercommunalités membres du Morbihan, Vannes agglomération et Auray Quiberon Terre Atlantique, complète la dynamique sur l'alimentation. Il interagit également avec des Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) le Pays d'Auray et le Conseil de Développement du Pays d'Auray (Codepa) (enquête sur les habitudes alimentaires).



Stratégie alimentaire en pratique

A partir de 2010, des actions portées par le Pays de Vannes puis par GMVA ont été mises en œuvre autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction des émissions de CO2 et par AQTA sur la restauration collective, le foncier et l'accessibilité à une alimentation pour tous. L'inventaire de 22 initiatives valorisées lors d'une soirée « rentrée de la transition alimentaire » a permis d'élargir le champ de perception de la fourche à l'assiette. Aujourd'hui, les actions liées à la transition agricole et alimentaire sont animées par 2,6 ETP (Equivalents Temps Plein) au sein du PNR, AQTA et GMVA.

ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ALIMENTAIRE ET ACTEURS



Inflexions des dynamiques sous l'effet de la crise covid-19



De la stratégie alimentaire

Le PNR a un rôle d'appui et de mise en place du prisme environnemental en lien avec l'alimentation à travers Campagne des Paysages ATERRES2050. La stratégie alimentaire au niveau du Parc s'articule avec les objectifs portés par les deux EPCI.



Des dynamiques institutionnelles et politiques

Le PNR a une mission mais pas de compétence et s'appuie sur deux EPCI avec des degrés de collaboration variable. La crise a coïncidé avec une évolution sur la priorisation de ces deux EPCI en termes d'alimentation. Le Parc ne semble pas être identifié comme un espace de référence pour les acteurs alimentaires en place. Le rôle des élus des communes et plus largement des EPCI est déterminant sur le territoire. Par exemple, la réouverture du marché d'Auray a été très rapide. La crise a pu contribuer à sensibiliser les élus qui ne voyaient pas clairement les enjeux autour de l'alimentation. Les organisations de développement agricole se sont beaucoup mobilisées pour faciliter l'organisation des acteurs agricoles.



De l'économie des circuits courts

Au moment des confinements, comme dans beaucoup de territoires, une explosion des ventes en circuits courts s'est opérée avec une ruée sur les magasins de producteurs et les magasins bio ainsi que les marchés notamment celui d'Auray. Il n'a pas été observé de nouvelles initiatives et la structuration importante en réseau des circuits courts notamment des magasins de producteurs (5) a permis l'absorption d'un surplus de demande. Le soufflé est vite retombé et la dynamique est restée plutôt

dans la continuité. Par exemple, la bonne interconnaissance des acteurs de la "bio" a évité la rupture d'approvisionnement (légumes, farine), les Cuisiniers solidaires ont été très réactifs (prêt de matériel de la part de leurs partenaires, réponse rapide à l'urgence dans le domaine de l'aide alimentaire). Sur le foncier, autour du confinement, une demande plus importante des porteurs de projets a été perçue. Cela confirme l'importance des réseaux très établis pour réagir aux situations de crise.



De l'économie alimentaire du territoire en général

Le rôle des marchés a été mis en avant sur le territoire notamment autour des confinements et ils ont été proposés comme des vrais lieux de commerce alimentaire.



Sur l'organisation du secteur agricole

L'augmentation de la demande pour l'installation notamment hors cadre familial est un élément marquant. La pression sur le foncier s'est maintenue.

ATLASS 2 propose d'accompagner les stratégies alimentaires territoriales en milieu rural.

Les résultats sont issus du travail d'analyse à partir d'entretiens, en partenariat avec 6 territoires pilotes. Pour en savoir plus sur le projet, n'hésitez pas à **consulter les autres fiches territoires**.

[Découvrir le site Atlass](#)

Décembre 2021

